



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question au Gouvernement n° 1215

Texte de la question

PLAN JEUNES

M. le président. La parole est à Mme Monique Iborra, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
Mme Monique Iborra. Monsieur le Premier ministre, les jeunes sont les premières victimes de la crise dans notre pays,...

M. Patrick Roy. Eh oui !

Mme Monique Iborra. ...et si leur taux de chômage a augmenté de 24 % en un an, il atteignait déjà 18 % avant la crise, contre 8 % pour le reste de la population. Or, rien dans le plan de relance gouvernemental ne les concerne.

M. Patrick Roy. Eh non !

Mme Monique Iborra. Avant même que la commission Hirsch ait pu rendre ses conclusions, le Président de la République, comme à son habitude, a annoncé des mesures qui veulent apparaître nouvelles, et comprennent l'apprentissage, compétence décentralisée aux régions depuis 2004, et les contrats de professionnalisation, qui ont chuté de 20 à 30 % ces derniers mois. Faut-il rappeler que, s'agissant de ces mêmes contrats de professionnalisation, la loi de finances de 2008 a supprimé l'exonération attachée aux cotisations du contrat, rendant ce dernier beaucoup moins intéressant pour les entreprises ?

Une pirouette suffit pour faire oublier les mesures prises et donner une prime exceptionnelle aux entreprises qui concluraient un contrat de professionnalisation, alors que ceux-ci ne débouchent pas forcément sur un emploi pérenne. Mais aucune contrepartie en termes d'emplois n'est demandée aux entreprises. Les effets d'aubaine seront nombreux, comme cela a été le cas pour les heures supplémentaires. Et, contrairement à ce qui a été dit, les organisations syndicales de salariés s'interrogent grandement sur le financement de cette mesure.

De même, les emplois aidés, longtemps honnis par votre gouvernement, reviennent en force. Nous sommes cependant obligés de dénoncer votre obstination à ne pas reconnaître le bien-fondé des emplois jeunes, mis en place par la gauche et dont une large majorité ont été pérennisés. Ces emplois ont permis l'émergence de nouveaux métiers, dans l'environnement notamment, mais pas seulement. Ils se sont tous accompagnés d'une professionnalisation et de formations solides. Mais votre dogmatisme et votre parti pris vous empêchent de reconnaître l'utilité d'emplois publics si nécessaires,...

M. Christian Jacob. C'est terminé !

Mme Monique Iborra. ...particulièrement en période de crise. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Martin Hirsch, haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut commissaire à la jeunesse.

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse*. Madame la députée, j'entends que vous nous reprochez de faire du neuf avec du vieux, ou du vieux avec du neuf. Nous faisons simplement du simple avec du bon sens (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP*), du rapide avec de l'efficace, en jouant sur les différents leviers.

Vous rappelez, à juste titre, que le nombre de contrats de professionnalisation diminue. Les organisations syndicales, les employeurs, les jeunes nous disent que c'est un bon outil. Nous mettons donc de l'argent pour qu'il augmente de nouveau, au lieu de diminuer.

M. Roland Muzeau. C'est vous qui avez fait baisser leur nombre !

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire*. Et, pour que ce ne soit pas à fonds perdus, nous négocions avec les branches et les entreprises, afin qu'elles prennent des engagements pour renverser la vapeur. Vous jugerez sur les faits et sur les engagements.

Vous dites, à juste titre également, que les régions sont impliquées. C'est bien pourquoi nous discutons avec elles et annonçons l'affectation de 100 millions d'euros supplémentaires à l'apprentissage, avec les régions, et nos portes sont ouvertes - les présidents de région ici présents le savent - pour en discuter dans le cadre des contrats d'objectifs et de moyens.

Vous affirmez que nous refusons certains leviers. Il y en a dans le secteur public et dans le secteur privé. En réalité, la seule chose que nous disons, c'est que, plutôt que de laisser un jeune sans formation, mieux vaut utiliser l'apprentissage et l'alternance, y compris dans le secteur public. C'est pourquoi nous avons annoncé hier que M. Laurent Hénart serait chargé d'une mission pour développer l'apprentissage dans la fonction publique de l'État, où il ne se trouve plus aujourd'hui que 6 000 apprentis. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

Nous avancerons par dizaines de milliers, par centaines de milliers d'euros. Ces mesures concernent 500 000 jeunes, pour 250 000 opportunités supplémentaires, et nous serons côte à côte pour les concrétiser. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Monique Iborra](#)

Circonscription : Haute-Garonne (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1215

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Ministère attributaire : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 avril 2009